



## 6/ Le baiser à l'autel

**E**n définitive, la procession d'entrée jusqu'au sanctuaire et la montée du célébrant à l'autel sont intimement liées au sein d'une même démarche sacrale, bien que la première ait été provisoirement séparée de la seconde par les nécessaires prières préparatoires au pied des degrés de l'autel : l'accès à la table du Sacrifice, le Saint des Saints, impose en effet une purification préalable de l'âme. Mais le terme liturgique de cette ritualité introductive est le baiser donné à l'autel appelé à faire discerner tant chez le célébrant que chez ses ministres la dimension sacrée des fonctions qu'ils accomplissent devant Dieu. Tel est bien l'esprit qui gouverne l'*ordo romanus I*, bien que cette antique directive romaine joigne au dispositif ainsi institué, des données complémentaires : entouré de ses diacres, le pontife célébrant se rend à l'autel. Les diacres baisent celui-ci sur les côtés pendant qu'au centre même de la table du sacrifice, le pontife baise en premier lieu l'évangéliste qui a été solennellement apporté avant la messe stationale par un sous-diacre, puis la table du sacrifice elle-même.

Aucune prière du célébrant ne souligne ce rituel à l'origine. Simplement peut-on se demander pourquoi la directive romaine prescrit au pontife un baiser prioritaire au livre des évangiles avant de procéder à celui qu'il déposera sur l'autel : l'évangéliste qui contient la Parole de Vie, est, comme l'autel, figure du Christ, seul acteur du Saint Sacrifice de la messe. En réalité, la liturgie romaine n'oublie pas que le Pontife est, par sa fonction au sommet des ordres sacrés, le confesseur de la foi. Et les liturgistes francs chargés d'appliquer les prescriptions de la Ville éternelle, saisiront immédiatement l'intelligence de cette institution et la maintiendront dans le rituel pontifical : parvenu à l'autel, l'évêque baisera donc, dans l'évangéliste que le sous-diacre lui présente ouvert, le début de l'évangile du jour. Avec cette formule, devenue principale au X<sup>ème</sup> siècle : *Pax Christi quam nobis per evangelium suum tradidit, confirmet et conservet corda nostra et corpora in vitam æternam*. Il ne pouvait en être de même dans la liturgie presbytérale : dans les messes solennelles « avec assistance », la cérémonie ne réapparaîtra qu'après le chant de l'évangile du jour par le diacre.

La liturgie presbytérale dans le cadre romano-franc n'a donc conservé que le baiser à l'autel après les prières de préparation. A Cîteaux, célébrant et diacre montent à l'autel. Le célébrant baise celui-ci au centre et se signe pendant que le diacre fait de même *ad cornu sinistrum*, c'est-à-dire côté évangile puisque sa fonction l'appelle à chanter la Parole de Dieu. La même disposition se retrouve dans la messe solennelle à Lyon.

L'intérêt est surtout de cerner la véritable signification de cet usage. Son caractère liturgique l'écarte absolument du baiser que, par affection, on donne à ses proches ou, par amitié, aux personnes qui nous sont chères. Peut-on même

le définir, en l'occurrence, comme une marque de vénération à l'égard de l'autel ? Ce serait bien peu au regard de ce qu'il représente : le Christ Sauveur. Si, comme on l'a dit précédemment, la montée du célébrant relève exclusivement de la fonction ministérielle, si elle représente le cheminement de l'âme vers la Jérusalem céleste, le baiser à l'autel définit et exprime alors une réalité supérieure : terme de ce cheminement, il est préfiguré de la communion à Dieu au sein des noces éternelles. Le ministre délaisse la vision énigmatique que reflétait le miroir de saint Paul, il accède au « face à face » avec Dieu auquel aspirait l'Apôtre des Gentils (1 Co 13, 12).

Il est vrai que la conception liturgique romaine sur l'autel a évolué. Primitivement, et tel est bien le sens qui apparaît à la lecture de l'*ordo romanus I*, l'autel est la *mensa Domini*. Ce qui ne contredit pas l'idée postérieure selon laquelle l'autel représente le Christ lui-même, pierre angulaire et rocher spirituel (1 Co 10, 4). L'essor considérable du culte des reliques des martyrs, au cours du Haut Moyen Age, apporta les aménagements nécessaires. Désormais, dans la liturgie commune de l'Eglise, le baiser s'accompagne de la prière *Oramus te* et se déposera au moment où le prêtre, invoquant les mérites des saints, prononcera les mots *quorum reliquie hic sunt*.

L'apparition postérieure de cette prière explique son absence dans les liturgies romano-franques. Ainsi de la messe cartusienne. Le rituel dominicain omet aussi *Oramus te*. Par contre, le célébrant fait avec le pouce un signe de croix au centre de l'autel, en baise l'emplacement et se signe lui-même. La liturgie lyonnaise se démarque complètement de tous ces schémas. Avant que le célébrant ne baise l'autel, elle met sur ses lèvres une longue apologie *Deus qui non mortem* qui, auparavant, faisait fonction de « prière au bas de l'autel » dans la ville primatiale. Cela explique, sans aucun doute, la référence du texte à l'humaine faiblesse du prêtre, médiateur entre Dieu et le peuple fidèle. Le transfert de cette prière à la place qu'elle occupe aujourd'hui, a imposé l'ajout de la très belle conclusion suivante : « Joignez nos voix à celles de vos anges en sorte que, par l'intercession de ceux qui vous louent dans la béatitude éternelle, nous puissions vous louer à notre tour dans l'exil d'ici-bas. »

L'origine de ce dernier texte est certainement orientale. Observons d'ailleurs que la plupart des rituels orientaux pratiquent ce baiser dès l'accès du célébrant à l'autel. Il s'agit donc certainement d'une institution très antique de l'Eglise. La piété romane en a compris le sens transcendantal : elle va s'appliquer à en multiplier les occasions tout au long de l'action sacrée, notamment chaque fois que le célébrant se retournera, pour saluer l'assemblée. Le *Dominus vobiscum* est inséparable du baiser de l'autel.

(à suivre) ●

\*Vice-président d'Una Voce.